

COMPLÉMENT AU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Français, langue seconde

Intervenir auprès de jeunes
élèves en début d'apprentissage
d'une langue seconde

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Direction de la formation générale des jeunes
Programmes Français, langue seconde
Chargée de projet : Diane Alain
Rédaction : Franca Persechino
Collaboration : France Paquin

Juin 2018

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
I. L'ÉLÈVE NON FRANCOPHONE DANS UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE.....	3
II. L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE.....	5
III. DES CONDITIONS FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, CHEZ L'ÉLÈVE	7
IV. L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE PAR L'ÉLÈVE EN MILIEU SCOLAIRE	8
A. Miser sur la communication à l'oral.....	8
▪ Un défi.....	8
▪ Un processus qui évolue	8
▪ La place de l'erreur.....	9
▪ La démarche d'enseignement-apprentissage.....	10
○ Des stratégies et des pistes d'intervention utilisées par l'enseignante ou l'enseignant.....	11
○ Des stratégies à enseigner à l'élève	13
B. Enrichir le vocabulaire	14
▪ Le vocabulaire à aborder	14
▪ La démarche d'enseignement-apprentissage.....	15
○ Des stratégies et des pistes d'intervention utilisées par l'enseignante ou l'enseignant.....	16
○ Des stratégies à enseigner à l'élève	17
C. Entrer dans le monde de l'écrit.....	18
▪ Des connaissances préalables liées à l'écrit	19
▪ Les fonctions de l'écrit	21
▪ La démarche d'enseignement-apprentissage.....	22
○ Des stratégies et des pistes d'intervention utilisées par l'enseignante ou l'enseignant.....	23
○ Des stratégies à enseigner à l'élève	25
CONCLUSION.....	26
BIBLIOGRAPHIE	27

Introduction

L'acquisition du langage prend racine au niveau du subconscient : d'ordinaire, les élèves ne se rendent pas compte qu'ils apprennent une langue; ils remarquent seulement qu'ils emploient la langue pour communiquer.

STEPHEN KRASHEN

L'enseignante ou l'enseignant a un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de pratiques pédagogiques favorables à l'acquisition de la langue seconde. Il lui revient de porter un regard critique sur son enseignement et de s'approprier des gestes pédagogiques qu'elle ou il modulera pour mieux répondre aux besoins de l'élève.

L'enseignante ou l'enseignant peut puiser dans ce document des suggestions de stratégies et de pistes d'intervention lui permettant de renouveler ou de bonifier ses pratiques pédagogiques liées au développement des compétences langagières en langue seconde.

I. L'élève non francophone dans un contexte d'apprentissage du français, langue seconde

Chaque langue est une fenêtre sur le monde.

GEORGE STEINER



L'apprentissage d'une langue seconde permet à l'élève :

- de poursuivre la structuration de son identité :
 - enrichissement personnel par la découverte de la culture de l'autre;
- de se sensibiliser à une nouvelle vision du monde :
 - découverte graduelle de coutumes et de façons de vivre différentes des siennes (fenêtre sur la société québécoise et la culture francophone);
- de mettre en place des bases linguistiques solides pour des apprentissages futurs par la construction de nouvelles connaissances et le développement d'habiletés langagières en langue seconde, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Le développement des habiletés langagières de l'élève s'inscrit dans un continuum où toutes...



... sont liées les unes aux autres et s'influencent réciproquement dans l'apprentissage de la langue seconde.

L'élève actualise la compétence à communiquer en français, langue seconde :	
-	en vivant des situations authentiques et signifiantes qui se présentent dans l'environnement familial de la classe et de l'école par les jeux, les activités et les projets;
-	en réussissant à manier des notions et des concepts relatifs à la langue (ex. : le lexique ainsi que la grammaire de la phrase et du texte) qui lui permettront de s'exprimer de plus en plus clairement et de répondre à des besoins personnels, scolaires ou sociaux;
-	en utilisant des stratégies d'apprentissage qui permettent de réfléchir sur ses apprentissages langagiers et sur la manière de réinvestir ses acquis dans de nouveaux contextes;
-	en devenant de plus en plus autonome en français : ○ en se faisant davantage confiance, ○ en prenant de plus en plus de risques, ○ en faisant preuve d'imagination et de créativité.

Ce faisant, l'élève non francophone entre progressivement en relation avec les autres tout en explorant son environnement physique, linguistique et culturel.

II. L'enseignante ou l'enseignant de français, langue seconde

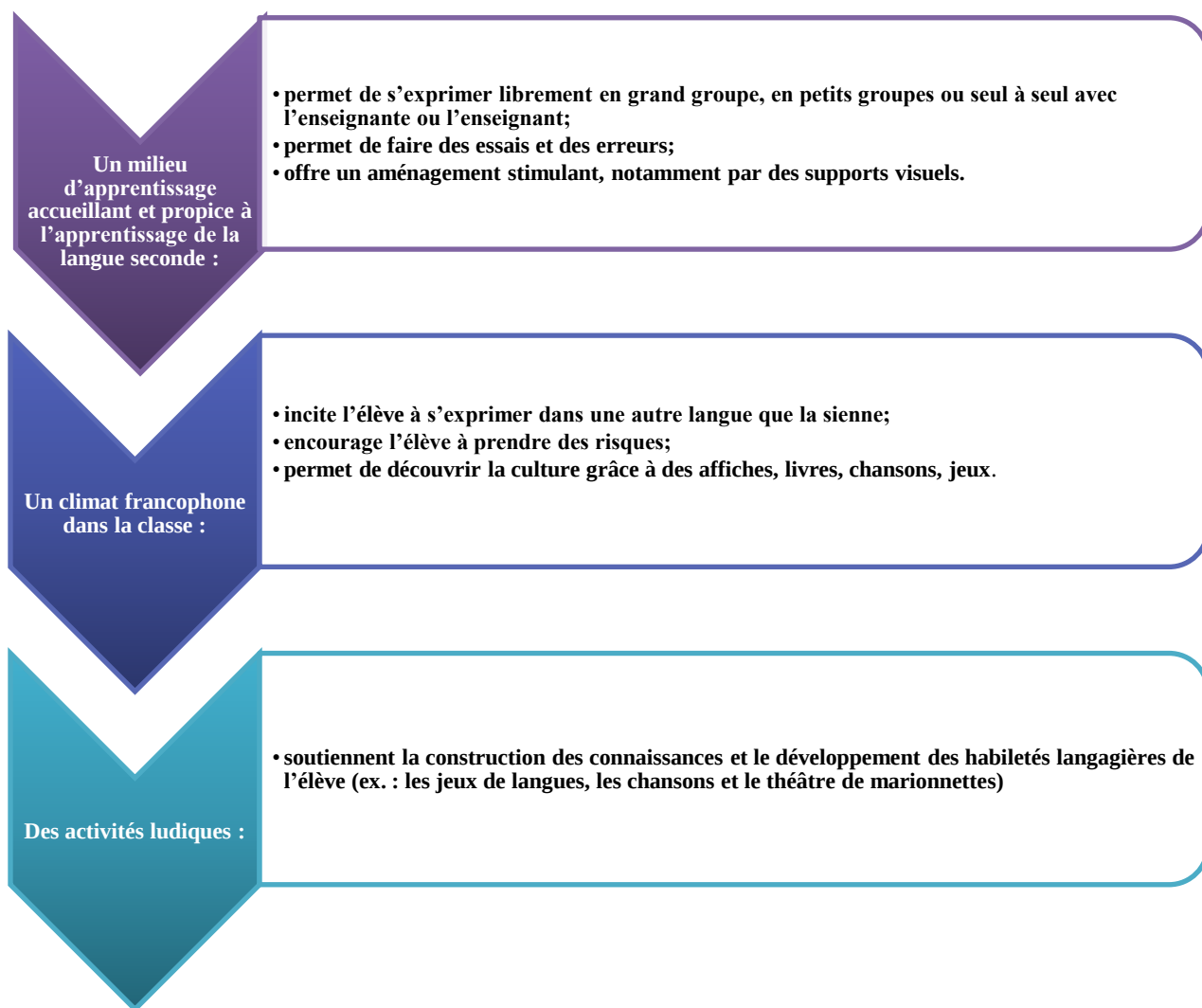
L'enseignante ou l'enseignant joue un rôle de premier plan dans le développement du français, langue seconde, chez l'élève.

Modèle langagier et culturel	L'enseignante ou l'enseignant : • utilise la langue française dès les premiers jours de classe; • s'exprime dans un français correct; • utilise un langage simple, concret et adapté au niveau de compétence langagière de l'élève tout en s'assurant de le complexifier et de l'enrichir au fil des jours; • présente les mots nouveaux dans des contextes signifiants et authentiques; • exploite des ressources variées qui reflètent la culture francophone d'ici et d'ailleurs ainsi que la culture de l'élève.
Accompagnatrice ou accompagnateur	L'enseignante ou l'enseignant : • prend le temps d'écouter chaque élève et de tisser des relations chaleureuses avec cette personne; • encourage l'élève à prendre des risques dans la langue seconde; • favorise les interactions en classe (discussions et échanges), par exemple en posant des questions, en faisant des commentaires ou en encourageant l'élève à s'exprimer; • promeut un sentiment d'autonomie chez l'élève en l'encourageant dans ses apprentissages et en l'invitant à prendre des initiatives.
Experte ou expert pédagogique	L'enseignante ou l'enseignant : • planifie, au quotidien, des situations d'apprentissage diversifiées et signifiantes qui sont liées aux centres d'intérêt de l'élève et qui : ○ mettent en relief les repères culturels francophones, ○ constituent un défi raisonnable, ○ favorisent le développement des habiletés langagières en langue seconde; • met en place un contexte où l'apprentissage se fait au moyen du jeu et de diverses activités de communication; • porte attention aux réactions de l'élève à une situation ou aux questions posées et ajuste ses interventions pédagogiques pour répondre aux besoins de cette personne;

	• met à profit les connaissances linguistiques que l'élève a de sa langue maternelle pour faciliter l'intégration de nouveaux acquis en langue seconde en l'amenant à établir des liens entre son savoir langagier antérieur et celui à acquérir; • expose l'élève à différentes façons de s'exprimer en français, pour permettre l'intégration graduelle de structures de la langue; • utilise des stratégies d'enseignement favorisant l'apprentissage de la langue seconde par l'élève, par exemple : ○ la démonstration, pour rendre une idée concrète, ○ le questionnement, pour vérifier la compréhension de l'élève et l'inciter à s'exprimer et à réfléchir sur son processus d'apprentissage, ○ la modélisation pour illustrer des façons de faire, ○ la reformulation, pour favoriser la construction de sens, ○ la rétroaction ciblée et positive, pour amener l'élève à modifier ses propos; • fait appel à son jugement et à son expertise pédagogique afin d'évaluer avec justesse le niveau de complexité des différentes approches choisies ou des activités à mettre en œuvre dans la classe. L'enseignante ou l'enseignant n'hésite pas à ajuster sa planification pour mieux l'adapter aux besoins langagiers et au rythme d'apprentissage de l'élève.
--	---

III. Des conditions favorisant le développement des compétences langagières en français, langue seconde, chez l'élève

Il s'avère important de mettre en place des conditions qui permettent à l'élève de ressentir un sentiment de sécurité, de la motivation et de la confiance dans ses capacités à développer des habiletés langagières dans une langue seconde, ce qui lui permettra d'entrer en communication avec les autres.



Il importe de garder à l'esprit qu'au début de ses apprentissages, l'élève n'a pas encore tout le vocabulaire pour s'exprimer en français. Aussi est-il stratégique de s'attarder au *contenu du message d'abord* et à la *forme par la suite* pour installer un climat sécurisant qui favorise une image de soi positive et suscite la participation. De plus, lorsque cela est nécessaire, il convient de fournir à l'élève les mots ou les structures de base pour l'encourager à poursuivre ses essais dans la nouvelle langue.

IV. L'apprentissage de la langue seconde par l'élève en milieu scolaire

Ce que nous devons apprendre à faire, nous l'apprenons en le faisant.

ARISTOTE

A. Miser sur la communication à l'oral

▪ Un défi

Apprendre une langue seconde représente un enjeu de taille sur le plan affectif, cognitif et social. Les diverses expériences vécues par l'élève servent de tremplin à la construction des connaissances et des habiletés nécessaires au développement de la compétence à communiquer à l'oral.

Il importe de mettre la communication orale au cœur des situations d'enseignement et d'apprentissage.

▪ Un processus qui évolue

L'acquisition de la langue seconde se fait selon un processus semblable à celui de l'apprentissage de la langue maternelle. L'élève amorce ses apprentissages à l'oral et passe par différents stades de développement, mais à un rythme accéléré.

Au début de l'apprentissage de la langue seconde, il peut y avoir un décalage important entre ce que l'élève comprend et ce qu'il produit; ces deux dimensions sont intimement liées. Comprendre un message est un processus actif de construction de sens qui précède l'expression.

Au départ, l'élève est principalement *réceptif*, essayant de saisir le sens des messages entendus. Il peut également connaître une période plus ou moins longue de silence ou utiliser le langage non verbal pour communiquer. Puis, il s'exprime avec des expressions ou des mots appris en classe ainsi qu'avec des phrases mémorisées. Il en vient graduellement à *produire des énoncés* de plus en plus longs et conformes à la langue cible.

L'élève non francophone essaie de trouver le sens de ce qu'il entend et de faire des liens avec ce qu'il connaît. Ses habiletés réceptives se développent lorsqu'il écoute ce qui se dit autour de lui en français. Au début, sa compréhension repose sur des signes, des gestes, le ton de la voix, une expression faciale ou le contexte. Possédant peu ou pas de connaissances en français, l'élève concentre son attention sur le locuteur et tente de découvrir le sens global de ce qu'il entend.

Au fil du temps, l'élève saisit de plus en plus le sens précis des mots. Qu'il les comprenne en totalité ou en partie, il s'engage dans la construction du sens des messages entendus, et ce, sur le plan émotif et cognitif.

Le rythme de développement peut varier d'un élève à l'autre. Le bagage d'expériences et de connaissances, tant général que langagier, vient moduler les nouveaux apprentissages. L'élève se familiarise avec la dimension sonore de la langue (la prononciation, l'intonation et le débit) et s'exerce à prononcer des sons de la langue française.

Il enrichit, entre autres, son vocabulaire, ce qui le motive à interagir toujours un peu plus dans les diverses situations qui se présentent à lui. Au fur et à mesure qu'il s'approprie des rudiments de la langue seconde et qu'il acquiert un certain degré de confiance en lui et d'aisance sur le plan langagier, il prend une part active et de plus en plus grande à l'oral.

Graduellement, l'élève développe des compétences à communiquer pour répondre à des besoins personnels, scolaires et sociaux propres à son groupe d'âge.

Il importe de favoriser des situations où il sera amené à comprendre son interlocuteur et à interagir avec lui.

Ces interactions au quotidien constituent pour l'élève autant d'occasions de développer ses habiletés à écouter, à comprendre, à interpréter des messages en français et à y réagir de façon non verbale ou verbale. Par ailleurs, qu'elles soient spontanées ou planifiées, les situations de communication permettent à l'élève une participation active, selon ses habiletés.

▪ La place de l'erreur

Il importe de se rappeler que l'erreur fait partie du processus normal d'acquisition d'une langue seconde et qu'elle permet de déceler les difficultés de l'élève et, par la suite, d'y remédier par une rétroaction corrective appropriée.

▪ **La démarche d'enseignement-apprentissage**

À la fois structurée et souple, la démarche d'enseignement-apprentissage repose sur les idées de base suivantes :

- L'élève est reconnu comme interlocuteur et invité, dès les premiers jours, à interagir avec l'enseignante ou l'enseignant et avec ses pairs. Il est alors placé dans des contextes authentiques « pour apprendre à écouter » et « pour apprendre à s'exprimer ». L'utilisation fréquente et authentique de la langue seconde incite ainsi l'élève à y recourir de façon naturelle.
- Les approches pédagogiques adoptées prennent en compte les besoins et les caractéristiques linguistiques de l'élève en respectant sa zone proximale de développement.
- Les activités d'apprentissage choisies font émerger des attitudes qui favorisent la communication en français (ex. : l'écoute et le respect de l'autre).
- L'enseignante ou l'enseignant tolère l'erreur tout en attirant l'attention de l'élève sur une façon correcte d'exprimer une idée. Il est important de présenter explicitement la forme correcte pour éviter que les erreurs ne persistent.
- Les nombreuses occasions, fortuites ou planifiées, de soutenir l'élève dans la construction de ses connaissances, dans l'enrichissement de son vocabulaire en français et dans sa prise de risques à communiquer sont mises à profit.
- L'élève est invité à faire un retour réflexif sur les moyens qu'il a utilisés pour comprendre son interlocuteur ou se faire comprendre.

○ **Des stratégies et des pistes d'intervention utilisées par l'enseignante ou l'enseignant**

Par des réflexions à voix haute, il importe de montrer à l'élève comment choisir une stratégie et de présenter la stratégie retenue en expliquant son utilité et en soulignant le moment propice où l'utiliser. Cette modélisation permet à l'élève de visualiser ce qu'il doit faire et de mieux comprendre comment il peut s'y prendre.

Le tableau ci-dessous présente quelques stratégies d'enseignement qui peuvent être utilisées.

Stratégie d'enseignement	Pistes d'intervention
Instaurer un climat sécurisant et respectueux des besoins de l'élève.	Utiliser la langue cible de façon naturelle et spontanée dans toutes les activités quotidiennes. Offrir des situations d'apprentissage contextualisées qui respectent les champs d'intérêt de l'élève.
Adapter sa façon de s'exprimer en français.	Ralentir son débit, faire attention au rythme et à l'accentuation, regarder l'élève et marquer des pauses.
Modéliser des phrases dans des situations authentiques et les utiliser plusieurs fois.	Présenter des phrases simples à fréquence élevée dans différents contextes (ex. : à l'accueil du matin et lors des consignes, des échanges ou des moments de prélecture). Inviter l'élève à interagir en utilisant ces phrases modèles.
Reformuler un propos ou paraphraser.	Lorsqu'il semble y avoir un manque de compréhension, utiliser des locutions, des structures ou des mots connus par l'élève.
Prendre le temps de bien préparer l'élève à l'activité à venir.	Par exemple, recourir à des supports visuels diversifiés (des objets, des ressources médiatiques, des illustrations et des référentiels de mots), faire appel aux connaissances antérieures de l'élève ou présenter de nouveaux mots en lien avec le contenu abordé.
Tout au long des activités, soutenir l'élève dans le déroulement de la tâche d'apprentissage.	Poser des questions qui amènent l'élève à faire des hypothèses et à comprendre les messages de façon globale plutôt qu'à chercher le sens de chaque mot entendu. Aider l'élève à choisir les mots et les structures qui lui permettent de transmettre son message (ex. : présenter sa famille ou raconter une aventure qu'il a vécue).

Stratégie d'enseignement	Pistes d'intervention
Varier les intentions d'écoute et de prise de parole.	Proposer des activités permettant à l'élève, par exemple : • d'identifier ou d'exprimer une émotion; • de relever ou de transmettre une information.
Vérifier la compréhension.	Poser des questions à l'élève. Inviter l'élève à poser des questions, par exemple à la suite d'une présentation orale d'une ou d'un camarade.
Questionner l'élève sur ses apprentissages.	À la suite d'une activité ou à la fin de la journée, amener l'élève à réaliser ce qu'il sait maintenant et ce qu'il peut partager avec ses pairs.

○ **Des stratégies à enseigner à l'élève**

Pour sécuriser l'élève et le soutenir dans son apprentissage de la langue seconde, l'enseignante ou l'enseignant doit l'éveiller aux différentes stratégies auxquelles il peut faire appel selon les situations de communication qu'il est susceptible de vivre au quotidien. Elle ou il doit aussi l'encourager à y recourir en le soutenant dans ses choix et dans l'utilisation qu'il peut faire de la stratégie retenue. Le tableau suivant présente des exemples de stratégies que l'élève peut adopter.

Prendre une posture d'écoute et être attentif à la personne à qui l'on parle.
Participer aux échanges.
Faire des hypothèses sur ce qui est entendu en s'appuyant sur le contexte.
Vérifier sa compréhension en posant des questions pour obtenir des explications.
Réfléchir à ce que l'on va dire lors de la prise de parole selon l'intention de communication donnée.
Utiliser des mots connus pour exprimer sa compréhension ou son incompréhension et son accord ou son désaccord.
Ajouter le geste à la parole pour communiquer avec un pair ou avec l'enseignante ou l'enseignant.
Paraphraser si l'on ne connaît pas les mots précis pour exprimer sa pensée.
Recourir à ses connaissances langagières de sa langue maternelle pour faire des liens avec ses nouveaux acquis en langue seconde et ainsi comprendre et se faire comprendre.
Se servir d'illustrations, de dessins, d'expressions ou de mots affichés sur les murs pour exprimer ce que l'on veut dire.
Demander de l'aide.
Se sentir confiant et puiser dans ses propres ressources.

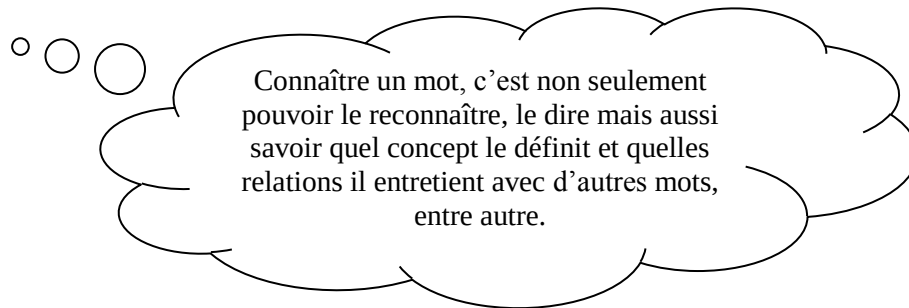
B. Enrichir le vocabulaire

La maîtrise de la langue doit passer par la maîtrise du vocabulaire, tant dans sa dimension compréhension que production, tant à l'oral qu'à l'écrit.

GODELIEVE DEBEURME ET MARYSE LÉVESQUE

Le vocabulaire est essentiel pour l'acquisition du langage. Son apprentissage est par ailleurs fortement lié au développement cognitif, à la réussite en lecture et à une scolarisation réussie. En acquérant du vocabulaire, l'élève élargit graduellement sa perception ainsi que sa compréhension du monde et peut exprimer plus adéquatement ses besoins ou ses émotions.

Dans un contexte d'apprentissage d'une langue seconde, l'acquisition du vocabulaire est au centre des apprentissages de l'élève. Les mots qu'il apprend au fil des jours lui permettent de nommer, dans une autre langue, la réalité qui l'entoure et de communiquer avec toujours plus d'aisance.



▪ Le vocabulaire à aborder

L'enseignante ou l'enseignant doit s'assurer de proposer à l'élève un répertoire initial de locutions ou expressions idiomatiques et de mots concrets liés à un univers qui lui est familier et choisis pour leur fréquence élevée et leur utilité. Cette base lexicale permet à l'élève non francophone de communiquer assez rapidement en français, d'exprimer ses besoins ou de poser des questions en contexte scolaire.

L'enrichissement du vocabulaire se fait sans cesse. C'est un travail quotidien auquel il importe d'être attentif et qui demande un engagement constant de l'élève non francophone, surtout au début de l'apprentissage de la langue seconde.

Pour que l'élève soit en mesure d'enrichir son vocabulaire, et ainsi de répondre à des besoins d'ordre personnel, scolaire ou social, il est important de l'exposer à un français riche et correct à tout moment de la journée. D'abord en mode réceptif, l'élève acquiert principalement un vocabulaire passif pour se servir ensuite graduellement de certains des mots entendus à l'occasion de diverses activités d'interaction à l'oral. Dans le but de favoriser son engagement et sa participation, l'enseignante ou l'enseignant doit privilégier les activités issues de contextes authentiques et signifiants.

Peu à peu, le répertoire langagier de l'élève s'élargit grâce à l'ajout de mots qui sont liés aux consignes ou à des thèmes abordés en classe ou dans la littérature jeunesse et qui peuvent se rapporter, par exemple :

- aux activités quotidiennes;
- à l'expression des besoins ou des sentiments personnels;
- aux activités de la classe;
- aux relations avec les autres;
- aux récits personnels;
- au rappel des histoires entendues.

La littérature jeunesse constitue une ressource privilégiée pour l'enrichissement du vocabulaire. En lisant divers types de textes et en y exposant l'élève, l'enseignante ou l'enseignant peut lui faire découvrir un vocabulaire varié et précis.

▪ La démarche d'enseignement-apprentissage

Pour permettre à l'élève d'acquérir du vocabulaire, la mise en place d'une démarche d'enseignement soigneusement planifiée est indiquée. Cette démarche et la variété des activités proposées amènent graduellement l'élève à passer d'un vocabulaire passif à un vocabulaire actif. Le tableau ci-dessous donne un exemple d'une telle démarche d'enseignement-apprentissage.

Déterminer d'entrée de jeu le vocabulaire important à enseigner à l'élève dans une situation déterminée et le présenter dans son contexte.
Élargir graduellement la sélection de mots pour répondre aux besoins et aux champs d'intérêt de l'élève.
Pour que l'élève retienne des mots nouveaux, prévoir plusieurs activités de rappel et de réutilisation dans diverses situations de production langagière et par le biais de supports visuels ou sonores : • Alternier différents types d'activités telles que des activités d'écoute, de découverte, d'observation, de mobilisation du vocabulaire dans des contextes variés, de structuration du lexique, de mémorisation ou d'expression à but communicatif. Au besoin, compléter les activités de communication proposées en classe par un enseignement explicite du vocabulaire scolaire. Cela constitue une intervention pédagogique à prioriser auprès de l'élève dans un contexte d'apprentissage d'une langue seconde.
Faire des arrêts réflexifs sur le vocabulaire pour un meilleur ancrage des apprentissages dans la langue seconde : • Inviter l'élève, par exemple, à réfléchir sur la forme d'un mot, sur sa relation possible avec un autre mot vu, lu ou entendu, sur son utilisation dans des contextes variés ou encore sur la possibilité de le remplacer par un autre mot.

○ **Des stratégies et des pistes d'intervention utilisées par l'enseignante ou l'enseignant**

Il importe que l'enseignante ou l'enseignant fasse appel à diverses stratégies qui permettent de développer à la fois la compréhension, la rétention et l'expression chez l'élève.

Au fil des jours, l'enseignante ou l'enseignant s'assure que les connaissances langagières se ramifient et créent des réseaux de sens et d'emplois de plus en plus complexes et réutilisables.

Le tableau suivant présente quelques stratégies d'enseignement qu'elle ou il peut utiliser.

Stratégie d'enseignement	Pistes d'intervention
Aménager la classe de manière à favoriser l'enrichissement du lexique français.	Préparer des étiquettes-mots pour indiquer, par exemple, le nom des objets de la classe ou des centres d'apprentissage. Créer des référentiels pour des mots fréquents tels que les mots interrogatifs et ceux pour se saluer ou pour exprimer un état.
Sélectionner et utiliser un vocabulaire opératoire issu de situations authentiques et significatives pour l'élève.	Utiliser des mots utiles et des expressions appropriées aux diverses situations quotidiennes. Se servir d'activités linguistiques, de jeux de mime où il faut deviner un mot ou une partie d'un mot, de saynètes créées à partir d'une histoire connue, de marionnettes, de comptines, de chansons, de dessins, d'illustrations de livres, de films ou de recettes.
Présenter de façon explicite le nouveau vocabulaire.	Mettre en relation les mots connus et les nouveaux mots dans des contextes familiers à l'élève. Faire des regroupements de mots qui ont des traits communs en se servant de schémas et de réseaux.
Lire à voix haute une variété de textes en français au quotidien.	Préciser le sens de certains mots avant la lecture d'un texte. Vérifier la compréhension tout au long de la lecture en posant des questions. Planifier des activités de retour sur la lecture en vue de réinvestir le nouveau vocabulaire.
Réinvestir le nouveau vocabulaire fréquemment, en variant les contextes.	Utiliser des jeux linguistiques, par exemple une comptine ou une chanson où il faut remplacer des mots.

Stratégie d'enseignement	Pistes d'intervention
	Choisir un mot vedette par semaine et l'employer aussi souvent que possible. Amener l'élève à réaliser, à l'aide d'albums de mots nouveaux et d'abécédaires, un répertoire personnel de mots utiles.
Jouer avec les mots.	Présenter l'étymologie pour faire découvrir, entre autres, la polysémie, les néologismes et les emprunts aux langues étrangères. Faire des rimes.
Faire appel à la mémoire de l'élève pour qu'il réutilise des mots ou des expressions déjà vus.	Inviter l'élève, par exemple, à exprimer une appréciation, à parler des difficultés rencontrées ou à faire part des stratégies ou des ressources utilisées.

○ Des stratégies à enseigner à l'élève

Pour aider l'élève à enrichir son vocabulaire en français, l'enseignante ou l'enseignant l'expose à une variété de stratégies de compréhension, de rétention et de production modelées et enseignées de façon explicite. Le tableau ci-dessous donne des exemples de telles stratégies.

Se montrer attentif et engagé lors d'une activité sur la présentation de nouveaux mots.
Porter attention aux mots utilisés lors des échanges.
Faire des liens entre des éléments de sa langue maternelle et de la langue seconde.
Inférer le sens d'un mot nouveau à partir d'éléments gestuels, d'illustrations ou du contexte.
Poser des questions pour clarifier ou valider le sens d'un mot.
Réinvestir les mots nouvellement appris dans divers contextes.

C. Entrer dans le monde de l'écrit

L'arrivée à l'école

L'élève non francophone arrive à l'école en ayant déjà plusieurs connaissances liées au monde de l'écrit. Il importe de prendre en compte ces connaissances acquises en langue maternelle pour assurer des résultats positifs liés aux nouveaux apprentissages dans la langue seconde. Le contact quotidien de l'élève avec la nouvelle langue (la forme écrite des mots ou d'une phrase) lui permet rapidement de repérer, par exemple, des mots dans son environnement, le nom d'un objet familier ou une consigne écrite.

Une appropriation modulée de l'écrit

L'appropriation modulée de l'écrit se manifeste différemment chez chaque élève selon ses expériences, ses interactions et ses découvertes ainsi que selon le développement de ses habiletés cognitives, linguistiques et socioaffectives. L'élève qui amorce son parcours scolaire dans un contexte d'immersion française doit se familiariser avec un environnement linguistique différent de celui dans lequel il a évolué jusque-là. Les apprentissages à réaliser sont nombreux. L'élève est appelé à apprivoiser de nouvelles sonorités, à les distinguer, à cerner les mots et à appréhender les phrases. Grâce au développement progressif de ses habiletés linguistiques, il construit de nouvelles connaissances en lien avec le monde de l'écrit dans la nouvelle langue, à son rythme et selon ses besoins.

▪ Des connaissances préalables liées à l'écrit

Les connaissances linguistiques qu'a l'élève dans sa langue maternelle influencent le développement des compétences liées à l'écrit dans la langue seconde. Il importe de garder en mémoire que **l'oral influence l'écrit et que l'écrit influence l'oral**. L'enseignante ou l'enseignant de français, langue seconde, joue un rôle déterminant en ciblant adéquatement les besoins langagiers de l'élève.

Le système morphologique de la langue française est complexe. L'élève non francophone passe par différentes étapes avant d'appréhender la lecture et l'écrit dans la nouvelle langue. Il importe, pour l'enseignante ou l'enseignant, de faire une juste place aux concepts de base liés à l'écrit et de les travailler en relation les uns avec les autres en tirant profit des situations de la vie courante où la lecture et l'écriture sont en interaction constante. Ces concepts de base sont représentés dans la figure suivante, puis décrits.

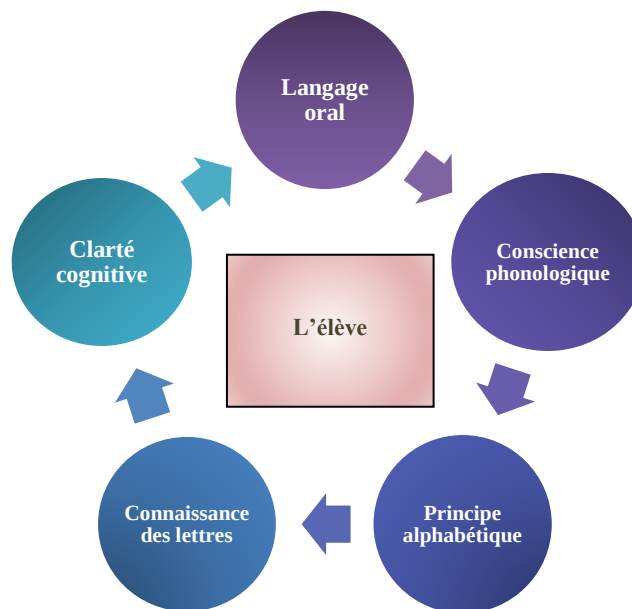


Figure inspirée de Giasson (2003).

Le langage oral a des incidences majeures sur les interactions au quotidien et sur l'appréhension de l'écrit. Il comprend le langage social, normalement acquis avant l'entrée à l'école, et le langage scolaire. L'élève non francophone doit développer ces deux langages à la fois, et ce, dans une langue seconde; c'est là tout l'enjeu!

La conscience phonologique est l'aptitude à se représenter la langue orale comme une séquence d'unités ou de segments, tels que la syllabe, la rime et le phonème. Elle n'est pas nécessaire pour la compréhension du langage oral, mais elle est essentielle à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Dans un contexte d'apprentissage du français, langue seconde, la prise de conscience de l'aspect sonore de la langue revêt une grande importance. L'enseignante ou l'enseignant fait appel aux connaissances que l'élève a des mots et des lettres dans sa langue maternelle pour attirer son attention sur les ressemblances et les différences avec la langue seconde. Elle ou il peut, par exemple, regrouper des mots dont le début ou la fin présente des similitudes, jouer avec les sons ou déterminer des mots qui riment dans une séquence donnée.

Le principe alphabétique est une caractéristique commune à toutes les langues qui s'écrivent d'une manière alphabétique. Comprendre ce principe, c'est voir qu'il existe des relations systématiques et prévisibles entre le phonème (le son) et le graphème (la lettre). Pour ce faire, l'élève devra connaître plusieurs lettres et avoir développé un certain niveau de conscience phonologique. L'élève non francophone qui possède un autre système de référence est progressivement amené à appréhender le principe alphabétique à l'occasion de situations de lecture et d'écriture dans la langue seconde.

La connaissance des lettres comprend trois composantes : réciter la chaîne alphabétique, nommer les lettres et écrire les lettres. Comme cette connaissance est l'un des facteurs prédisant le mieux la réussite en lecture, il est important d'y porter une attention particulière.

La clarté cognitive fait référence à la compréhension de base du fonctionnement des livres et des mots écrits. L'élève comprend graduellement que l'écrit a plusieurs fonctions, qu'il existe un langage technique (ex. : la lettre, le signe de ponctuation et le mot), qu'il y a des conventions à respecter (ex. : en français, on lit les mots de gauche à droite) et qu'il y a des relations entre l'oral et l'écrit (ex. : la longueur du mot à l'oral correspond à sa longueur à l'écrit).

▪ Les fonctions de l'écrit

En diversifiant les occasions d'écrire et de lire, l'enseignante ou l'enseignant fait réaliser à l'élève que, en plus d'avoir plusieurs fonctions, l'écrit peut se retrouver sur des supports variés : affiches, livres, journaux, revues, écrans et enseignes.

Le tableau ci-dessous présente, pour chaque fonction de l'écrit, des exemples d'écrits qui peuvent être utilisés en classe.

Fonction	Écrits pouvant être utilisés en classe
Fonction expressive S'exprimer	Des mots de salutation sur le tableau, des cartes de vœux et des paroles de chansons
Fonction pragmatique Faire faire Permettre un repérage dans le temps et l'espace Faire un échange	Des règles de vie, de rangement ou de jeux, des consignes et des recettes Des calendriers, un journal de bord de la classe, un plan de l'école ou d'évacuation et des horaires Des billets de loterie ou de banque et des bons de réduction
Fonction sociale Informé ou influencer le comportement Attester de quelque chose	Des affiches dans l'école (ex. : horaire et menus), des étiquettes de marques de commerce, des magazines, des emballages de produits alimentaires et des prospectus publicitaires La feuille de présence, des certificats, un carnet de santé et des billets de spectacles
Fonction cognitive Soutenir la mémoire	Des imagiers, des abécédaires, des affiches, des listes diverses et des pense-bêtes

▪ La démarche d'enseignement-apprentissage

Il importe de garder en mémoire que le langage oral est la pierre angulaire du développement des habiletés liées à l'écrit. Cela a une influence sur le choix des stratégies, celles utilisées par l'enseignante ou l'enseignant et celles à enseigner à l'élève non francophone, ainsi que des situations d'apprentissage. Le tableau qui suit donne des exemples d'actions faisant partie de la démarche d'enseignement-apprentissage.

Prendre en compte, lors de la planification, les caractéristiques linguistiques de l'élève non francophone, ses besoins et les défis qu'il a à surmonter.
Garder en tête l'importance de la modélisation. Sachant que les apprentissages liés à la lecture et à l'écriture reposent sur la maîtrise préalable de l'oral, il s'avère utile de modéliser les rapports entre son et graphie.
Garder présent en mémoire le fait que les contextes authentiques, riches et signifiants pour l'élève non francophone l'incitent à être actif dans ses nouveaux apprentissages, favorisent son autonomie, suscitent sa curiosité à l'égard de l'écrit et lui donnent le goût de lire et d'écrire.
Inviter l'élève à explorer l'écrit de différentes façons; par exemple, l'amener à distinguer les sonorités de deux mots et les graphies correspondantes ou lui faire découvrir la forme d'une lettre ou la longueur d'un mot écrit, et ce, en variant les supports (livre, affiche et magazine).
Adopter une démarche d'accompagnement qui permet à l'élève de faire des comparaisons entre des éléments écrits de sa langue maternelle et ceux de la langue seconde.
Encourager l'écriture tant spontanée que structurée (écrire un message à un ou une camarade, une lettre aux parents ou une histoire collective). Permettre à l'élève d'échanger avec le reste de la classe lorsque c'est possible.
Observer le cheminement de l'élève pour cerner les forces qu'il peut mettre à profit et les défis qu'il a à relever. Ces observations permettront aussi d'ajuster les interventions pédagogiques et de prendre des décisions appropriées pour chaque élève.

○ **Des stratégies et des pistes d'intervention utilisées par l'enseignante ou l'enseignant**

Le tableau qui suit présente des stratégies d'enseignement et des pistes d'intervention qui favorisent le développement des habiletés liées à l'écrit chez l'élève non francophone.

Stratégie d'enseignement	Pistes d'intervention
Enrichir les acquis à l'oral de l'élève.	Lire à voix haute, mener des réflexions sur les mots que l'élève peut reconnaître ou sur les mots nouveaux rencontrés en cours de lecture, etc. Pour chaque mot identifié, faire observer les liens entre son et graphie. Donner des précisions sur l'origine d'un mot, ce qui permet d'enrichir le vocabulaire de l'élève et contribue à améliorer la lecture et l'écrit.
Exposer l'élève à une variété d'écrits.	Mettre à sa disposition des affiches, des journaux, des magazines, des menus, etc.
Modéliser le sens de la lecture pour un élève non francophone qui connaît un autre système de lecture.	En lisant à haute voix, préciser que la lecture se fait de haut en bas et de gauche à droite.
Modéliser des stratégies d'apprentissage qui permettent de saisir le sens d'un texte.	L'enseignante ou l'enseignant peut notamment inviter l'élève à : - observer les illustrations ou les symboles qui se trouvent dans le texte; - identifier les mots, les lettres, les sons, etc. - se poser des questions sur le message que le texte veut communiquer; - chercher le sens du message en prenant en compte le contexte; - puiser dans ses connaissances antérieures.
Modéliser des gestes de l'écriture.	Nommer une lettre et préciser l'orientation de l'écriture.
Sélectionner des activités qui permettent de faire le lien entre l'oral et l'écrit.	Inviter l'élève à repérer dans la classe des lettres pour un mot donné. Faire distinguer certains sons qui composent un mot et y associer la graphie correspondante. Lire à voix haute et faire lire à quelques reprises des mots, puis amener l'élève à trouver une façon de les regrouper.

Stratégie d'enseignement	Pistes d'intervention
Diversifier les activités d'écriture.	Organiser des séances de dictée à l'adulte ou d'écriture collective. Prévoir des moments d'écriture personnelle où l'élève utilise une variété de mots selon son inspiration.
Questionner l'élève sur son rapport à l'écrit.	Prévoir des conversations au cours desquelles l'élève reconnaît ses représentations de l'écrit. Proposer un temps de réflexion où l'élève tente de comprendre une erreur et de la corriger.

○ **Des stratégies à enseigner à l'élève**

Dans un contexte de développement des compétences en français, langue seconde, l'acquisition de stratégies d'apprentissage en lecture et en écriture et le recours à ces stratégies sont particulièrement incontournables pour l'élève. Le tableau ci-dessous donne des exemples de telles stratégies.

Se montrer attentif et motivé lors de la lecture d'un texte ou d'un projet d'écriture.
Observer comment l'enseignante ou l'enseignant s'y prend pour lire un texte ou écrire une histoire. Reconnaître les façons de faire et les mettre en pratique lorsque cela est possible.
Pour comprendre un texte, l'élève peut : - observer les illustrations, les symboles, les couleurs et le titre; - se poser des questions sur leur signification (ex. : qu'est-ce que cela veut dire? Où ai-je déjà vu cela?); - chercher à en saisir le sens en portant attention au contexte et en repérant des indices; - faire des prédictions; - anticiper certaines actions.
Faire des liens entre l'oral et l'écrit (ex. : ce que je dis, je peux l'écrire; ce que j'écris, je peux le lire).
Identifier un mot : - en faisant une association graphème-phonème; - en reconnaissant une partie du mot (ex. : chat/chaton); - en faisant appel à ses connaissances d'une autre langue.
Lors d'un projet d'écriture, l'élève peut : - déterminer l'intention du projet (est-ce que j'écris pour raconter un événement personnel ou une histoire ou encore pour féliciter, remercier, etc.?); - visualiser le déroulement possible; - faire des liens avec ses connaissances acquises.
Se poser des questions (ex. : qu'est-ce que j'ai appris? Qu'est-ce qui est facile pour moi? Qu'est-ce que je dois faire? Qui peut m'aider? Qu'est-ce qui est semblable dans ma langue maternelle?)
Demander de l'aide ou poser des questions, lorsque cela s'avère nécessaire.
Se faire confiance, c'est-à-dire effectuer des essais, prendre des risques et témoigner de ses expériences de lecture et d'écriture.

Conclusion

Ce document souligne comment les différents aspects de la compétence à communiquer oralement se combinent les uns aux autres et interagissent dans le processus d'apprentissage de l'élève. Les gestes pédagogiques s'articuleront autour des apprentissages à faire réaliser à l'oral et à l'écrit, cela, dans un processus qui exige vigilance et compétence professionnelle.

Il s'y dégage une conception dynamique du rôle de l'enseignant qui œuvre dans un contexte de français, langue seconde. On y suggère, entre autres choses, des stratégies d'enseignement et des pistes d'intervention à privilégier, ainsi que des stratégies d'apprentissage à faire développer par l'élève. Il est important de retenir la ligne directrice qui parcourt ce document : assurer un milieu de vie favorable à la réussite éducative de l'élève en exploitant des approches novatrices qui favorisent la différenciation, en proposant des activités signifiantes et gratifiantes issues du vécu quotidien de l'élève.

Bibliographie

- BARA, Florence, Édouard GENTAZ et Pascale COLÉ (2008). « Littératie précoce et apprentissage de la lecture : comparaison entre des enfants à risque, scolarisés en France dans des réseaux d'éducation prioritaire, et des enfants de classes régulières », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 34, n° 1, p. 27-45. doi : 10.7202/018988ar.
- BENHOUHOU, Nabila (2009). « Acquisition du lexique en FLE : quelle approche? », *Les Langues modernes : enseigner et apprendre le lexique*, n° 1, p. 44-50.
- CELLIER, Micheline (2011). *Le vocabulaire et son enseignement : des outils pour structurer l'apprentissage du vocabulaire*, [En ligne]. [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Dossier_vocabulaire/57/6/Micheline_Cellier_111202_C_201576.pdf].
- COLIN, Catherine (2012). *Construction du bi-plurilinguisme en français langue de scolarisation : apprentissage d'une L2 en enseignement bilingue précoce*, Thèse (Ph. D.), Université de Montpellier 3.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2005). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Les éditions Didier.
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) (2008). *Projet pancanadien de français langue première : guide pédagogique. Stratégies en lecture et en écriture (maternelle à la 12^e année)*, Montréal, Chenelière Éducation.
- GERMAIN, Claude, et Joan NETTEN (2005). « Place et rôle de l'oral dans l'enseignement/apprentissage d'une L2 », *Babylonia*, n° 2, p. 7-10. Également disponible en ligne : http://babylonia.ch/fileadmin/user_upload/documents/2005-2/germainnetten.pdf.
- GERMAIN, Claude, et Joan NETTEN (2010). « La didactique des langues : les relations entre les plans psychologique, linguistique et pédagogique », *Lingvarvm Arena*, vol. 1, n° 1, p. 9-24. Également disponible en ligne : <http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/8640.pdf>.
- GIASSON, Jocelyne (2003). *La lecture : de la théorie à la pratique*, 2^e éd., Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.
- HARLEY, Birgit (2013). *La langue en jeu dans les classes communicatives de français langue seconde. Fascicule 2 : le vocabulaire*, Ottawa, Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS).
- LEGENDRE, Renald (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3^e éd., Montréal, Guérin éditeur.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO (2003). *Guide d'enseignement efficace de la lecture, de la maternelle à la 3^e année*, [En ligne]. [<http://www.curriculum.org/secretariat/files/Jan30fGuide2003.pdf>].
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO (2006a). *Guide d'enseignement efficace de l'écriture, de la maternelle à la 3^e année*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO (2006b). *Guide d'enseignement efficace en matière de littérature, de la 4^e à la 6^e année. Fascicule 3 : l'évaluation en matière de littérature*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO (2006c). *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année : français*, édition révisée, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO (2007). *Modules d'approfondissement en actualisation linguistique en français (ALF)*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU MANITOBA (2010). *La communication orale au quotidien en immersion française*, [Ressource électronique]. [<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/coq/index.html>].

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2006). *Programme de formation de l'école québécoise : éducation préscolaire, enseignement primaire*, Québec.

RAFONI, Jean-Charles (2011). *Le vocabulaire et son enseignement : l'acquisition du vocabulaire en français langue seconde*, [En ligne]. [www.eduscol.education.fr/vocabulaire].

RÉSEAU CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE LANGAGE ET L'ALPHABÉTISATION (2009). *Pour un enseignement efficace de la lecture et de l'écriture : une trousse d'intervention appuyée par la recherche*, [En ligne]. [http://www.treaqfp.qc.ca/106/PDF/TROUSSE_Reseau_de_chercheurs.pdf].

RICHARD, Mario, Steve BISSONNETTE et Clermont GAUTHIER (2010). « Stratégies pédagogiques les plus efficaces pour développer la littérature chez les élèves allophones », *Éducation Canada*, vol. 48, n° 5, p. 44-48. Également disponible en ligne : <https://www.edcan.ca/wp-content/uploads/EdCan-2008-v48-n5-Richard.pdf>.

TEXIER, Morgane (2012). *Influence de l'environnement scolaire de l'enfant sur l'acquisition du vocabulaire et la compréhension de textes*, Mémoire, Université d'Orléans et de Tours.



education.gouv.qc.ca